

La duplicité tory a propos de la question des écoles

La presse conservatrice de Québec fulmine chaque jour contre le gouvernement Laurier, à cause de la situation nouvelle faite à la minorité catholique du Manitoba, par l'arrangement Laurier-Greenway conclu en novembre 1896. Sous prétexte que la justice obtenue pour nos compatriotes manitobains n'est pas suffisante, elle accuse M. Laurier d'avoir trahi sa race et sa province.

Or, pendant que les conservateurs de Québec affirment que la minorité manitobaine, n'a pas obtenu assez, les conservateurs du Manitoba et des autres provinces reprochent violemment à M. Greenway d'avoir cédé à la pression de ses amis d'Ottawa, et d'avoir trop accordé à la minorité.

En Novembre 1898, les torys du Manitoba se sont réunis en assemblée plénière, à Miamic. Les principaux orateurs de la circonstance furent M. Hugh John Macdonald, M. Hastings et M. Toombs. M. Toombs, entre autres, attaqua avec virulence M. Greenway, l'accusa d'avoir trop fait de concessions à la population française et catholique. Voici du reste ses paroles, telles que rapportées par le *Morning Telegram* de Winnipeg, organe officiel de M. Hugh John Macdonald :

“Le résultat de cet arrangement, a-t-il dit, a été de DONNER AUX CATHOLIQUES ROMAINS, LE DROIT D'ENSEIGNER LEUR RELIGION, ET D'AVOIR DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES ET FRANÇAIS DANS TOUTE LA PROVINCE, UN ÉTAT DE CHOSSES QUI N'EXISTAIT PAS, MÊME AVANT 1890, ET QUE LES CATHOLIQUES ROMAINS EUX-MÊMES N'AVAIENT JAMAIS OSÉ DEMANDER AU GOUVERNEMENT GREENWAY. M. Greenway a oublié toutes ses déclarations relatives à cette question, et, en agissant ainsi, il a trompé la confiance que l'électorat du Manitoba lui avait accordée.”

Remarquons en passant que M. Toombs est le Grand-Maitre des orangistes, et en même temps l'un des lieutenants de M. Hugh John Macdonald au Manitoba.—

M. W. H. Hastings, qui lui succéda à la tribune, ne fut pas moins explicite. M. Hastings est l'organisateur du parti conservateur dans la province du Manitoba. Voici, d'après le rapport du *Telegram*, ce qu'il dit en cette occasion :

“Le gouvernement Greenway A PERMIS AUX ÉCOLES CATHOLIQUES DE TOUTE LA PROVINCE DE SE SERVIR DE LEURS ANCIENS LIVRES, DE CONSERVER LEURS INSTITUTEURS, D'ENSEIGNER LA RELIGION CATHOLIQUE ET LA LANGUE FRANÇAISE, ET DE RECEVOIR LES ALLOCATIONS DU GOUVERNEMENT. La seule concession faite par ces écoles catholiques en